

🗓️ Durant toute la saison d'hiver, le Cabinet sera ouvert 7 jours sur 7.

🗓️ Pour la prise de rendez-vous, des créneaux seront disponibles sur Doctolib et seront classés en trois catégories :

🟡 RDV pour **suivi** (résultats d'analyses, renouvellement de traitement, certificat...) 📄

=> ces créneaux seront disponibles plusieurs jours à l'avance.

🟡 RDV pour **maladie** (maladies aiguës type gastro-entérite/sinusite/pneumonie, ou douleur aigue inhabituelle...) 😷

=> ces créneaux seront disponibles uniquement la veille pour le lendemain. (Notez que le port d'un masque pendant l'attente et la consultation est vivement recommandé! 😷)

🟡 RDV pour **blessure** (chute/fracture/plaie...) 🩹

=> ces créneaux seront disponibles uniquement la veille pour le lendemain

☎️ Le secrétariat sera accessible de 9.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00 du lundi au vendredi. Pour les jours fériés et les samedis des congés scolaires, Laurence sera présente le matin.

☎️ Par téléphone, notre collègue donnera uniquement les RDV à la journée pour les gens malades et blessés.

🚫!! A partir du 1 janvier, par décision de l'ARS, toute consultation durant un jour férié ou durant le week-end (à partir de midi), devra faire l'objet d'un appel au 15 au préalable. 🚫!!

🏠 Pour le bien de tous, merci de respecter le mode de fonctionnement mis en place par nos soins. S'il vous plaît, ne prenez pas un créneau pour un motif autre que celui qui vous incite à consulter.

🚑 Sachez aussi que les médecins sont Médecins Correspondants du SAMU : le SAMU peut les déclencher pour une mission en dehors du cabinet, et ce à tout moment.

👩👨 Nous serons presque toujours deux médecins durant la journée. Nous faisons tout ce que nous pouvons autant pour les locaux, que pour les résidents secondaires ou les vacanciers de passage. Merci de garder en tête que nous recevons beaucoup de monde au cabinet, et que nous ne pouvons pas accommoder vos plannings personnels. 🚫🚫 Aussi, toute agression verbale ou physique envers un membre de l'équipe ne sera en aucun cas tolérée, et entraînera un refus de consultation selon les termes de l'article 47 du Code de Déontologie ainsi qu'un dépôt de plainte si cela nous paraît nécessaire.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et de belles fêtes de fin d'année !!! 🌲🎉

Dr Latto, Clausier et Mordacq et Laurence, la secrétaire.